



LES INFOS D'OI 30 N° 31 – FÉVRIER 2021

« Coup de tonnerre à Gambetta » : bientôt en live sans mesures sanitaires.

Cela se chuchotait, se commentait, devenait une blague, se disait depuis plusieurs années, Maintenant cela est.

Snif, snif, nous allons devoir quitter les locaux du 19 Bd Gambetta que nous occupons depuis le 2 octobre 2012.

La nouvelle est tombée le jeudi 11 février par un coup de fil du directeur Méditerranée de la DNAS (Direction de l'Action Sociale de La Poste).

Quelles en sont les raisons ?

Elles sont d'une part nationales (Cf. courrier en date du 15 février du Président et du Président délégué d'OI National, joint à cette Lettre d'Information) et de ce fait impacteront tous les clubs OI (y compris OI National...) logés par La Poste au plus tard le 31 décembre 2022.

Mais elles sont aussi locales, car le bâtiment dans lequel nous sommes logés va faire l'objet de travaux qui démarreront entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2021. Nous n'attendons plus que la lettre recommandée avec accusé de réception qui dénoncera la convention de mise à disposition des locaux. Il nous restera alors 3 mois (préavis) pour dépendre la crémaillère et l'arroser comme il se doit. Ne ratons surtout pas une occasion de convivialité.

Quelles conséquences pour notre club :

- Nous avons convenu en bureau que sans lieu de réunion (un point fixe pour les retrouvailles physiques, la convivialité), le club allait périr. Nous devons donc ad

minima et impérativement trouver une salle qui nous permettra de nous réunir une fois par semaine, comme nous le faisons dans nos actuels locaux. Un mini-cahier des charges vous sera prochainement adressé. Il permettra à chacun des membres du club de participer à la course au trésor. Toutes les idées, les suggestions, les propositions sont et seront les bienvenues.

- Dans les semaines qui viennent, nous allons faire du tri et du rangement dans nos locaux, pour jeter, donner ou vendre ce qui doit l'être et évaluer le volume de ce que nous devons impérativement garder.
- La question du matériel du studio se pose, car sauf miracle, nous ne retrouverons pas un local aussi grand et agencé de manière à conserver un « local studio ». Nous nous donnons jusqu'à la fin du mois de mai pour prendre une décision : conserver ou céder tout ou partie du matériel.
- Si, au moment de quitter les actuels locaux, nous n'avons pas trouvé un nouveau lieu, nous stockerons tout le matériel et mobilier dans un lieu à définir (nous avons déjà des pistes).

Dès que nous avons été touchés par cet éclair, la grâce ne nous est pas tombée dessus et nous avons été très momentanément foudroyés. Rapidement nous nous sommes ressaisis et depuis faisons feu de tout bois. Dans ce cadre-là nous avons notamment échangé avec Jean-Paul PETIT, Président délégué d'OI National. Nous aurons un échange visio avec lui mardi 9 en fin d'après-midi. Nous devrions obtenir un soutien de leur part ... (à suivre).

« Deuxième coup de tonnerre à Gambetta » : est-ce un film d'horreur ?

Si vous lisez bien la lettre du 15 février des Présidents d'OI National, il est clair que « l'évolution de la gouvernance des activités sociales et culturelles à La Poste » aura aussi un impact sur les subventions et moyens alloués aux associations. Dit plus clairement, la subvention (119 000 € pour 2021 dont 50 000 € reversés aux clubs) perçue par OI National est amenée à s'assécher (normal après un orage) en 2023.

C'est donc un double défi que nous devons relever : trouver de nouveaux locaux (surement payants) et apprendre à fonctionner avec moins de moyens financiers. Comme nous n'avons pas l'intention de faire grève pour manifester notre mécontentement, il nous reste à nous relever les manches (facile, c'est bientôt le printemps), garder notre bonne humeur et notre dynamisme pour nous adapter.

Nous pouvons le faire sereinement car notre situation financière est très saine (merci à tous ceux qui ont dirigé l'association en bons écureuils).

Très belle éclaircie à Gambetta : il faut ménager les spectateurs.

On dit que les emmerdements volent en escadrille. Pas toujours. En effet, une très bonne nouvelle est tombée cette semaine. Dans les documents préparatoires à l'AG 2021 d'OI National, nous avons eu la bonne surprise de découvrir que nous percevrons d'OI National en 2021 une subvention de 3 328 € (1 000 € en 2020).

Quelle en est la raison ? Tout simplement parce que le dynamisme du club s'est traduit dans les critères d'attribution de la subvention. Les principaux facteurs positifs sont les suivants : nombre d'adhérents, nombre d'adhérents postiers, nombre de photos présentées au SNI (Salon National Individuel), nombre de séries présentées au SNA (Salon National d'Auteurs), nombre de courts métrages au prix Raymond EYMONERIE, nombre de participations au jugement du Prix EYMONERIE, nombre de publications sur le Portail Malin.

Nous avons la possibilité de bénéficier d'une nouvelle et dernière éclaircie en 2022. Cela ne dépend que de nous tous et de chacun de nous. Déjà, la participation cette année de 7 de nos membres (aucun en 2020) au jugement du Trophée Jean MASSON est un critère très favorable.

A très court terme, une participation massive de votre part au SNI 2021, nous remplirait de joie en plus de remplir les poches du club. Précipitez-vous à lire un peu plus bas dans la rubrique Objectif Image National, la rubrique sur le SNI.

Et maintenant, que qu'allons-nous faire ? (musique du film à grand spectacle : « Coups de tonnerre à Gambetta »)

<https://www.youtube.com/watch?v=TW6QiI7hHGA>

Faut-il se crispier en ayant peur de l'orage ou faut-il tomber dans l'insouciance de l'éclaircie ?

Ni l'un ni l'autre. Le bureau a tranché. Nous affronterons les problèmes en pleine conscience, mais nous continuerons à investir dans la convivialité et l'intérêt des adhérents pour le club et ses activités.

A ce titre, les conditions de participation à Renc'Arts, la manifestation nationale d'Objectif Image qui se déroulera du 23 au 26 septembre prochain à Pornichet se précisent. Dès que nous aurons toutes les informations, ce qui ne saurait tarder, nous reviendrons vers vous pour vous communiquer notre offre, c'est-à-dire dans quelles conditions nous vous proposons de participer : nombre de participants, moyen de transport, coût par personne déduction faite des aides d'OI National et d'OI 30.

Réunion du bureau du 22 janvier et du 3 mars

Un certain nombre de réflexions et d'échanges qui ont eu lieu au cours de la réunion de bureau du 22 janvier sont retranscrites dans ce numéro : manifestation à Pornichet, évolution du nombre d'adhérents. D'autres, étant remises en cause par les éclairs qui nous ont frappés, nous attendons que le calme soit revenu pour les réaborder.

Concernant la réunion de bureau du 3 mars, 3 sujets étaient à l'ordre du jour : nos locaux, la manifestation à Pornichet et les formations proposées par la Fédération Photographique de France dont nous envisageons l'organisation de certaines. Concernant ce dernier point, un test a été fait et n'a pas donné lieu à satisfaction. Nous continuons donc à travailler le dossier.

Evolution du nombre d'adhérents

La pandémie induit des effets collatéraux dans le monde associatif. Nous craignons que la nôtre soit aussi touchée et notamment que cela n'impacte les ré-adhésions.

Si le nombre total d'adhérents diminue, celui des membres qui ont renouvelé leur adhésion en 2021 reste très élevé. Voici les chiffres.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2020 ayant payé une cotisation en 2020 : **52**

Nombre d'adhérents ayant renouvelé leur adhésion en 2021 : **44** soit un taux de 85 %

8 adhérents ont quitté le navire : 1 suite à un déménagement (Annie CHANCEL), 3 ont exprimé le souhait de faire une pause (Philippe BOUSSEAU, Max GELLY et Michel SALAMON),

4 ont débarqué dans le silence (Jean BIGOT, Christian MATTEI, et Francine GEIDER, tous 3 très récents adhérents et Claude GRELLET).

Jean-Claude ROUX et Charlotte HEULAND qui nous ont rejoints en toute fin d'année 2020, ont payé leur première cotisation en 2021. Nous sommes donc à ce jour 46. Pas mal, non ?

Défi du mois

➤ Défi du mois de février 2021 : le coup de cœur.

Qui d'autre qu'une femme pouvait nous faire lever la tête de ce monde sauvage Gardois ?

Magnifique photo prise dans les dunes de l'Espiguette, ... en regardant vers l'Hérault (au fond le Pic Saint Loup). Nous ne réalimenterons pas ici les débats enflammés entamés le 24 février, et les réservons à un paragraphe plus bas. Mettons un couvercle sur nos instincts de sauvage, admirons cette photo panoramique réalisée sans pied (mais quand même avec les mains), en 10 photos.

 Brigitte VILLARET 



18

B. VILLARET

➤ Défi du mois de février : débat.

Le choix du thème du mois de février proposé par Georges JALAGUIER a donné lieu à débat lors du visionnage des photos.

Rappel du thème : « La nature sauvage dans le Gard ».

Que fallait-il entendre par « sauvage » ? Sans signe de l'intervention humaine : pas de constructions, de routes, de clôtures, ?

Que fallait-il entendre par « dans le Gard » ? Que la photo permette de voir ou comprendre qu'elle a été prise dans le Gard ? Si oui, comment le faire sans montrer le moindre signe d'intervention humaine ?

Bref, vous l'aurez compris, pour le choix des thèmes des prochains défis, nous devons être vigilants : soit un thème très large donnant une large possibilité d'interprétation ("La chute", le thème du mois de mars, en est une parfaite illustration) soit un thème très précis qui devra être explicité préalablement.

➤ Défi du mois de mars 2021 : rappel.

Ce mois-ci, c'est Charlotte HEULAND notre benjamine qui est à la manœuvre. Nous vous rappelons le thème qu'elle nous a proposé :

« La chute »

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL - RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL

La photo que vous nous adresserez devra impérativement être prise entre le 18 février et le 17 mars, sauf si pour une raison de santé, vous en êtes empêché.

Rappel du calendrier, du format et du nommage du fichier :

- la **date limite d'envoi de la photo** est fixée au **mercredi 17 mars 2021 à 20h**,
- envoi à gilou530@gmail.com
- la date limite pour voter est fixée au mardi 23 mars 2021 à 20h.
- format : 1080 pour la plus grande longueur (attention si vous êtes en paysage (L) ou portrait (H) et 150 dpi.
- nom du fichier : 03-Votre nom (03-Lacanal)

¼ d'heure passions

La formule marche doublement bien.

Côté production nous arrivons sans problème à faire en sorte que tous les mois ce soit un nouvel adhérent qui réalise et présente un ¼ d'heure passion.

Côté spectateurs, nous entons bien que cela vous intéresse.

Pour donner une meilleure place à cette animation, nous avons décidé que dorénavant et jusqu'à désormais, le 1/4 d'heure passion sera présenté en début de réunion visio. Qu'on se le dise et soyez à l'heure.

Diaporamas sorties

Revivez les sorties auxquelles vous avez participées ou pas participées, notamment celles de l'année 2021 : Grau du Roi, La Grande Motte, Cascades du Sautadet :

<https://www.objectifimage30-nimes.fr/activites-club/sorties/>

Objectif Image National.

➤ SNI (Salon National Individuel) 2021.

Date limite pour déposer ses photos sur le site Objectif Image national (Onglet SNI) le **31 mars 2021**.

Un préalable : être inscrit sur le site. Une obligation : respecter le règlement dont vous pouvez prendre connaissance sur notre site :

<https://www.objectifimage30-nimes.fr/stages-salons/sni-pornichet-2021/>

Les intérêts de participer à ce Salon et aux autres Salons nationaux sont multiples et totalement sans risque, si ce n'est qu'aucune de vos photos ne soit retenue. Intérêt personnel bien sûr, mais intérêt aussi pour notre club, puisque le nombre des participants de chaque club aux Salons Nationaux constitue l'un des critères de modulation de la subvention qui nous est allouée par Objectif Image National. « A votre bon cœur » Madame, Monsieur l'adhérent(e).

➤ SNA (Salon National d'Auteurs).

Nous vous en reparlerons dans un prochain numéro.

➤ Formations.

Objectif Image National propose des formations.

Pour vous pré-inscrire, vous devez :

- Être déjà inscrit sur le site national (identifiant et mots de passe),
- Vous connecter sur le site national,
- Cliquer sur l'onglet « Formation »
- Cliquer sur le sous-onglet « Stages »
- Choisir votre stage et vous préinscrire. Pour cela lire la fiche de présentation et si besoin, cliquer sur le bouton « Réserver ».

Attention votre réservation ne deviendra un inscription définitive que lorsque d'une part, Vincent en tant que Président aura validé votre inscription en respectant les critères définis par le club en août 2017, et d'autre part quand vous aurez payé. Tous les frais sont à votre charge ; frais de formation (en général 50 €), de déplacement de restauration et d'hébergement.

➤ Vidéo : Trophée Jean MASSON

7 membres d'OI 30 Nîmes se sont prêtés au jeu de noter les 13 vidéos concourant au Trophée Jean MASSON. Merci à eux doublement. D'une part pour leur implication et d'autre part au nom de la subvention d'OI National que nous recevrons l'an prochain puisqu'une partie nous sera attribuée grâce à eux.

➤ Assemblée Générale 2021

Pour la deuxième année consécutive, elle se tiendra de manière virtuelle. La visio d'échange est fixée au samedi 13 mars. Le vote se fera électroniquement par Internet entre le 15 et le 31 mars.

➤ Revue Image N° 71

La revue Image N° 71 d'Objectif Image, consacrée principalement au thème « Question de temps » est arrivée au club. 1 exemplaire a été donné à chaque membre du bureau. A charge pour eux de le transmettre à un autre adhérent dès qu'une opportunité se présentera (Prochaine sortie ?).

➤ **Portfolio E-mage.**

Sur le site Internet d'OI National, après vous être identifié, vous pouvez visionner les photos de la Galerie (Onglet « Photo », sous-onglet « Galerie »).

Vous pourrez y retrouver notamment dans le Portfolio e-mages, des photos du printemps OI de l'an dernier sur le thème « Prendre de la Hauteur ». 5 membres du club ont eu l'honneur d'avoir leur photo publiée. Ferons-nous mieux cette année avec le thème « Question de temps » ?

➤ **A voir, à lire, à écouter, à faire.**

➤ **Alain FOURNIER, photographe animalier Nîmois**

http://www.editions-alcide.com/livre-C%C3%A9vennes_sauvages-418-1-1-0-1.html

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/photos-les-cevennes-sauvages-dans-l-objectif-du-photographe-alain-fournier-1929775.html>

<http://www.alain-fournier.fr/>

➤ **ARBRE DE L'ANNEE**

Si vous aimez les arbres, admirez les lauréats du concours français l'arbre de l'année 2020.

<https://www.arbredelannee.com/laureats/decouvrez-les-laureats-2020>

Si vous voulez concourir pour 2021 avec votre cyprès qui se déplume, votre avocatier en souffrance ou votre ficus poussiéreux :

<https://www.arbredelannee.com/reglements>

Si vous êtes pro-européen, patientez jusqu'au 17 mars pour connaître les résultats de l'arbre Européen de l'année 2021. Vous pouvez quand même dès à présent admirer les candidats :

<https://www.treeoftheyear.org/results>

Dernière minute : l'arbre à cames n'a pas pu concourir, car intercepté par les douanes !